

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE : MODALITÉS D'ORGANISATION

Lycée Français Charles de Gaulle



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Chers élèves, chers parents,

Les éléments ci-dessous vous seront fort utiles pour bien démarrer la continuité pédagogique qui débutera demain, mercredi 18 mars 2020. Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes informations qui structurent ce document.

Nous avons choisi d'établir un document synthétique dont l'ambition est avant tout didactique. Il ne s'agit donc pas de proposer un nombre important de liens redirigeant vers différents sites à l'intérieur desquels se trouveraient d'autres liens redirigeant vers d'autres sites.

Nous avons en effet observé que les retours d'expériences montrent clairement que la question n'est pas celle des ressources disponibles (il existe un nombre de documents pédagogiques, écrits, sonores, visuels extrêmement important sur Internet) mais celle de savoir comment bien s'organiser, bien réfléchir, bien travailler ... à distance ... et sans se perdre.

Il s'agit avant tout de travailler bien / bien travailler et non pas de collecter, sur une étagère numérique, des connaissances encyclopédiques à l'intérieur desquelles il serait facile de s'égarer.

Ce sont donc bien les enseignantes et les enseignants qui doivent demeurer les guides et les pilotes de la continuité pédagogique établie pour chaque classe, chaque groupe, chaque élève.

Les professeurs garderont un lien avec leurs élèves afin d'assurer une continuité pédagogique par un **enseignement synchrone (en live) et asynchrone (transmission et retour de travaux à réaliser en autonomie à la maison)**. Le choix a été fait de ne pas multiplier les nouveaux outils et les équipes travailleront avec les élèves à l'aide de Pronote, des outils Google (mail, drive, questionnaire...) et de Padlet.

L'emploi du temps habituel des élèves est pour le moment conservé pour une bonne planification du travail. Les enseignants prendront contact avec leurs classes via Pronote, mail (mail élève fourni par l'établissement) ou Padlet afin de leur transmettre des consignes les concernant.

Les activités proposées pourront prendre plusieurs formes :

- Des leçons ou explications d'activités, sous la forme d'une vidéo, d'un document audio, d'un renvoi au manuel, d'un document PDF... Dans ce cas, l'enseignant transmettra les ressources aux élèves.
- Des activités à réaliser en autonomie par les élèves comme des exercices, une production écrite, une synthèse, un audio... Dans ce cas, l'élève aura à transmettre son travail à son enseignant suivant la marche à suivre qui sera indiquée par son professeur.
- L'enseignant aura également la possibilité de réunir virtuellement sa classe ou une partie de sa classe lors de visioconférences. Dans ce cas, l'enseignant fixera un rendez-vous avec les élèves sur son créneau horaire habituel. Ces rendez-vous virtuels auront comme principale fonction de conserver un lien avec les élèves, de répondre aux difficultés de certains ou aux inquiétudes d'autres.

Pour les leçons et activités à réaliser de façon asynchrone, c'est à dire à faire en autonomie à la maison, les élèves travailleront sur le créneau horaire habituel de la discipline. Par exemple, si un professeur de mathématiques propose aux élèves de faire des exercices, les élèves travailleront à la maison sur leur horaire de mathématiques habituel inscrit à l'emploi du temps.

Les enseignants veilleront à ne pas surcharger les élèves de travail afin de leur permettre de s'adapter à ces nouvelles modalités de travail et au contexte particulier de cette situation. **Les circonstances sont exceptionnelles aussi, la progression des différents enseignements n'avancera pas au même rythme qu'habituellement.**

Les évaluations pourront se faire sous la forme de questionnaire en ligne, ou de travaux à renvoyer.



LES PRINCIPAUX OUTILS UTILISÉS

Nous avons privilégié les outils numériques habituellement utilisés par les enseignants et les élèves. Les enseignants communiqueront avec les élèves les outils de communication choisies.

COMMENT L'ENSEIGNANT TRANSMET DES RESSOURCES À L'ÉLÈVE ?

OUTILS	MODALITÉS
Pronote	L'élève reçoit des devoirs, des documents, des liens internet grâce au cahier de texte de Pronote comme d'habitude.
Par mail	L'élève reçoit des ressources via l'adresse mail fournie par le lycée
Padlet	L'enseignant dépose des ressources sur un mur virtuel.
Google Drive	L'enseignant transmet des ressources via le DRIVE Google.
Google Form	L'enseignant peut transmettre des questionnaires afin de s'assurer que l'élève a bien compris la leçon ou de l'évaluer.



LES PRINCIPAUX OUTILS UTILISÉS

COMMENT L'ÉLÈVE TRANSMET DES DOCUMENTS À L'ENSEIGNANT ?

OUTILS	MODALITÉS	TUTORIEL
Pronote	L'élève peut rendre un travail sur Pronote	Tutoriel
Par mail	L'élève transmet des documents à l'enseignant via l'adresse mail fournie par le lycée	-
Google Drive	L'élève dépose des documents sur le DRIVE de la classe	Tutoriel



LES PRINCIPAUX OUTILS UTILISÉS

COMMENT L'ENSEIGNANT MET EN PLACE UNE VISIOCONFÉRENCE ?

OUTILS	MODALITÉS	TUTORIEL
MEET Google	L'élève reçoit un rendez-vous pour une visio-conférence. Il clique sur le lien.	Tutoriel

Règles importantes à respecter par les élèves lors des discussions sur Google Meet :

1. Consulte ta boîte email @eleve.lyceefrançais.org.uk pour rejoindre la discussion correspondant à ta classe.
2. Désactive ton micro et attends les instructions du professeur.
3. Écoute attentivement pendant que le professeur donne les consignes. Ne parle pas sans qu'on t'ait donné la parole. Le décalage du son pourrait empêcher une bonne communication.
4. Si tu as des questions, clique sur "chat" et écris ta question, ou écris un "" pour indiquer le fait que tu veux intervenir. Attends que le professeur te donne la parole.
5. Ne te déconnecte pas avant que le professeur t'ait dit de le faire.

Bien entendu, le règlement intérieur du lycée s'applique aux visioconférences : tenue correcte, pas de nourriture, prise de parole régulée...

Le droit à l'image des enseignants et des autres élèves doit être respecté, sous peine de sanctions. Il est interdit de capter l'image d'une personne sans qu'elle n'ait donné son accord préalable.



QUELQUES CONSEILS

- Veiller à limiter l'accès aux écrans.
- Lorsque votre enfant entame ses séances de classe à la maison, il convient d'éviter de le perturber : bruits et distractions autour de lui (musique, télé, échanges à voix haute).
- Accompagnez votre enfant pour le suivi pédagogique mais aussi pour une éventuelle aide technique : utilisation de sa boîte mail élève, téléchargement de pièce-jointe...
- Ne faites pas le travail demandé à la place de votre enfant.

CONTACT



LYCÉE FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE

35 Cromwell Road, London SW7 2DG
+44 (0)20 7584 6322